

Varsovie, le 20 février 2013

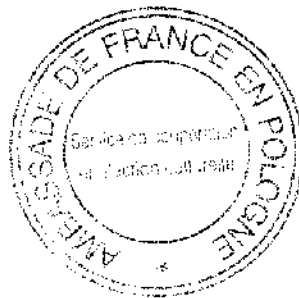
N° 40

Monsieur le Recteur d'Académie,

L'introduction d'une seconde langue vivante obligatoire dans le système éducatif polonais, en redonnant une chance aux langues autres que l'anglais, nous incite à nous intéresser aux jeunes élèves avant qu'ils n'opèrent le choix d'une langue étrangère (première ou seconde) au collège. L'Ambassade de France / Institut français de Pologne soutient donc tout naturellement l'initiative conjointe de l'Association des Professeurs de Français en Pologne PROF-EUROPE, de l'Université Marie Curie-Skłodowska et de l'Université Catholique de Lublin qui se proposent de faire un travail de sensibilisation à l'apprentissage du français dans les classes primaires et ont chargé une équipe de mener ce projet à bien.

Conscients du fait que ces expérimentations viennent s'ajouter au programme des classes primaires et qu'elles demandent un effort d'organisation de la part des chefs d'établissements, nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez accorder votre soutien à ce projet et en informer les directeurs afin qu'ils réservent un bon accueil aux équipes engagées dans sa réalisation.

En vous remerciant de ce qu'il vous sera possible de faire pour faciliter la mise en œuvre de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.



Mireille Cheval
Attachée de coopération éducative

Monsieur Krzysztof Bahisz
Lubelski Kurator Oświaty
ul. 3 Maja 6
20-950 Lublin